



Renouvelez votre licence à l'ASCV pour la nouvelle saison 2023-2024 et invitez un proche à en faire de même ...

Notre club vous rembourse 10€ sur le montant de votre licence par parrainage.

C'est le moment d'en parler à vos amis, vos collègues, vos voisins, ... .

Passez l'information à ceux qui n'ont pas souhaité se réinscrire en 2022 ou à ceux qui hésitent encore à rejoindre notre club.

### Conditions à remplir pour le parrain :

- avoir été inscrit à l'ASCV pour la saison 2022/2023
- s'inscrire à l'ASCV pour la saison 2023/2024

### Conditions à remplir pour le filleul :

- ne pas avoir été inscrit à l'ASCV pour la saison 2022/2023
- s'inscrire à l'ASCV pour la saison 2023/2024

Le remboursement sera réalisé en différé, après vérification de l'inscription du parrain, du filleul, de leur éligibilité à l'offre et après que toutes les inscriptions aient été enregistrées.

Un filleul peut être parrainé qu'une seule fois



## BULLETIN DE PARRAINAGE

### PARRAIN

Nom :

Prénom :

Adresse :

N° Licence :

J'atteste avoir été inscrit en 2022/2023 et me réinscrire pour la saison 2023/2024

Date :

Signature

### FILLEUL

Nom :

Prénom :

Adresse :

J'atteste ne pas avoir été inscrit en 2022/2023 et m'inscrire pour la saison 2023/2024

Date

Signature